Centre
de services scolaire
de la Capitale
Québec

ÉCOLE
SANS-FRONTIÈRE

S’engager ensemble avec ouverture et fierté

2023-2027

PROJET ÉDUCATIF

Approuvé par le CÉ 2 avril 2024

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (caractéristiques du milieu et portrait de l'école)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Notre mission, notre vision, nos valeurs**
8. **Nos forces et nos défis**
9. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**

Approuvé par le CÉ 2 avril 2024

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;

- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaborés à l'élaboration du projet éducatif

Les groupes suivants ont collaborés afin de réaliser le projet éducatif de notre école :

- Conseil d'établissement
- Assemblée générale des enseignants
- Comité du projet éducatif.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7).

Une consultation auprès des membres du personnel, des enseignants et des parents a été réalisés afin de bien comprendre les enjeux de notre milieu.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (caractéristiques du milieu, portrait de l'école)

Caractéristiques du milieu

L'école primaire Sans-Frontière est située dans l'arrondissement des Rivières (Vanier). Notre secteur se caractérise par :

- Une grande diversité culturelle; en effet, des gens originaires de plusieurs pays du monde ont choisi de s'établir dans notre quartier. C'est dans ce contexte qu'en 2011, l'école Chanoine-Côté a changé son nom pour l'école Sans-Frontière, un nom qui correspond donc davantage à nos valeurs d'accueil et d'ouverture. Par conséquent, nous avons la chance d'évoluer dans un milieu de mixité sociale, composé d'enfants québécois et de différentes nationalités, en provenance des quatre coins de la planète.

- Un milieu socioéconomique qui obtient la cote maximale de défavorisation, lorsque sont considérés les principaux indices socioéconomiques et de niveau de scolarisation des mères. Les caractéristiques de la défavorisation socioéconomiques et socioculturelles se manifestent, chez certains élèves, par des carences au niveau des habiletés habituellement développées chez l'enfant à son entrée au préscolaire.

- Les deux caractéristiques précédentes ont un impact sur la qualité de l'accompagnement des parents dans l'éducation de leurs enfants. En effet, la maîtrise de la langue et les connaissances académiques des parents constituent un facteur de risque dans le suivi scolaire qu'ils peuvent offrir à la maison. Ces facteurs peuvent expliquer l'implication parfois limitée dans le suivi scolaire et la présence peu élevée dans les différentes activités éducatives offertes. Toutefois, nous constatons un intérêt de leur part pour les activités scolaires, car leur participation aux fêtes est élevée.

- Plusieurs organismes offrent un soutien varié aux familles du secteur; un soutien financier, alimentaire, loisirs, accueil des nouveaux arrivants, aide aux devoirs, répit-garderie, aide à l'emploi, soutien à la francisation… À cela, s'ajoutent les services du réseau de la santé qui se caractérisent par de la prévention, du dépistage des différents problèmes de développement, de l'accompagnement familial et individuel. Par contre, ces ressources sont sous-utilisées et peu connues par le milieu scolaire et également de nos parents.

Portrait de l'école

- L'école Sans-Frontière est un milieu où il fait bon vivre. Nos 297 élèves, dont 130 sont inscrits au service de garde, ont l'opportunité de profiter de grands locaux, à vocation unique. En effet, tous les titulaires, spécialistes et éducateurs du service de garde bénéficient d'un local à eux. L'école possède également deux gymnases et une grande cour d'école clôturée et bien aménagée. Une bibliothèque fraîchement rénovée est à la disposition du personnel et des élèves. L'investissement annuel pour l'achat de livres bonifie l'offre. Bien que l'équipement informatique soit disponible, le tiers des membres du personnel déplore qu'une certaine partie ne soit pas fonctionnelle et souhaiterait plus de soutien afin de l'utiliser de façon optimale. L'aménagement et la pluralité des locaux créent un sentiment d'appartenance, de sécurité et de stabilité chez les élèves et le personnel. Les infrastructures sportives (gymnases et cour d'école) incitent les enfants à bouger. Notre milieu physique constitue un facteur de protection.

- L'école, qui compte une cinquantaine de membres du personnel, se caractérise par une grande stabilité du personnel. Ici l'expérience et la jeunesse se côtoient. Les plus jeunes profitent de l'expérience alors que les plus expérimentés sont stimulés par les nouvelles approches.

La rencontre de ces différentes générations permet un échange de vision qui enrichit les pratiques et garde notre milieu dynamique. Cependant, une grande proportion du personnel souhaite une meilleure concertation dans le continuum des apprentissages et l'encadrement des élèves.

- Comme nous l'avons mentionné auparavant, notre clientèle compte 297 élèves, dont près du tiers sont issus de familles immigrantes. De ce nombre, une quarantaine profitent d'un soutien à la francisation. Beaucoup de services sont mis en place afin de soutenir et accompagner nos élèves plus vulnérables. Notre équipe d'orthopédagogues, psychologue, orthophoniste et éducateurs spécialisés travaille en concertation, avec les parents et les intervenants de l'école. Leurs actions visent la prévention, l'évaluation et l'intervention afin de favoriser la réussite de tous nos élèves. Lors de notre sondage effectué auprès des élèves, la totalité affirme aimer son école et en être fière.

- On observe un taux de réussite variable d'une année à l'autre. Considérant le nombre limité d'élèves par cohorte, les résultats des élèves très performants et ceux des élèves plus faibles influencent significativement les moyennes à la hausse ou à la baisse. Le nombre d'élèves en difficultés d'apprentissage intégrés ainsi que le nombre d'élèves issus de l'immigration influencent également nos résultats. Beaucoup de mesures ont été tenté afin d'améliorer et d'harmoniser les pratiques au sein de l'équipe-école : le programme Unisson au préscolaire, des stratégies de lecture uniformes, un code de correction unique et évolutif pour tous les niveaux, un plan de formation continue en mathématiques pour tous les enseignants. Cependant la pandémie a mis sur pause ce travail de collaboration et l'équipe-école est prête à relancer plusieurs d'entre elles afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école Sans-Frontière est en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite dans la mesure où il tient compte des trois enjeux de ce dernier. Notre premier enjeu : la réussite de tous les élèves permettra de favoriser la progression de la diplomation et de la qualification de nos élèves. Les membres du personnel de l'école Sans-Frontière travailleront à améliorer les compétences en mathématique et en français ainsi que la persévérance ce qui pourra favoriser l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

Le plan d'action permettra de valoriser la diversité à l'école en travaillant sur les différents groupes (EHDAA, garçons et filles) tout en favorisant une meilleure communication entre les divers intervenants. Enfin, la démarche SCP (Soutien au comportement positif) nous permettra de diminuer les écarts de conduite dans la cour de récréation.

Pour terminer, la santé et le bien être des élèves nous tenant évidemment à cœur, il était important pour l'équipe-école d'augmenter le nombre d'activités parascolaires dans le milieu, de se doter d'un plan d'action clair en promotion et prévention et enfin de continuer la belle collaboration que nous avons avec les parents en ouvrant les portes de l'école à plus d'occasions durant l'année.

7. Notre mission, notre vision, nos valeurs

Notre mission

S'engager ensemble avec ouverture et fierté.

Notre vision

Viser plus loin pour progresser, Viser plus haut pour réussir, S'engager ensemble pour y arriver !

Nos valeurs privilégiées

Ouverture : S'intéresser à l'autre, son vécu, ses besoins, sa culture… L'accueillir !

Engagement : Mise en œuvre et persévérance dans différents projets personnels et collectifs.

Fierté : Parler au « nous ».

8. Nos forces et nos défis

Les forces de l'école

- Un milieu de vie stimulant, sain et sécuritaire
- La stabilité du personnel enseignant
- La bienveillance du personnel
- Le fort sentiment d'appartenance chez le personnel et les élèves
- La diversité culturelle
- Les services offerts aux élèves
- L'implication du personnel dans la vie de l'école
- L'ouverture du personnel à s'engager ensemble à adopter des pratiques innovantes
- La fierté et le plaisir des élèves à fréquenter notre école

Les défis à relever

- Diversifier les services offerts aux élèves
- La qualité et la quantité du matériel informatique
- Une proportion importante de notre clientèle vulnérable; retard de développement identifié dès l'entrée scolaire, apprentissage d'une langue seconde, difficultés d'apprentissage persistantes et troubles développementaux
- La communication entre l'école et la famille
- L'implication parentale dans la vie scolaire des jeunes
- La connaissance des ressources disponibles dans le milieu et développement de partenariats
- L'encadrement des élèves
- La concertation du personnel et l'harmonisation des pratiques pour la réussite des élèves

Enjeu 1
La réussite
de tous les élèves

ORIENTATION 1.1 – AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
1.1.1 Améliorer la compréhension en lecture à la fin de chaque cycle.	Moyenne des 5 dernières années du pourcentage d'élèves sans risque d'échec en 2e, 4e et 6e année.	2e : 76,9% 4e :56,2% 6e : 77,9%	2e : 71,9% 4e :51,2% 6e : 72,9%
1.1.2 Améliorer les habiletés en écriture à la fin de chaque cycle.	Moyenne des 5 dernières années du pourcentage d'élèves sans risque d'échec en 2e, 4e et 6e année.	2e année : 76,9 % 4e année : 49 % 6e année : 77,5 %	2e année : 71,9 % 4e année : 44 % 6e année : 72,5 %
1.1.3 Développer et utiliser un continuum en lecture et en écriture de préscolaire à la 6e année.	Pourcentage de titulaire utilisant le continuum en lecture et en écriture	75%	0%

ORIENTATION 1.2 – AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN MATHÉMATIQUE

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
1.2.1 Améliorer le taux de réussite dans la compétence RAISONNER à la fin de chaque cycle.	Moyenne des 5 dernières années du pourcentage d'élèves sans risque d'échec en 2e, 4e et 6e année.	2e année : 84,9 % 4e année : 75,1 % 6e année : 83,8 %	2e année : 79,9 % 4e année : 70,1 % 6e année : 78,8 %
1.2.1 Documenter les difficultés des élèves afin de mieux cibler nos interventions.	Nombre de CAP en lien avec les difficultés en mathématique.	3	0
1.2.3 Développer et utiliser un continuum de stratégies en mathématique.	Nombre de titulaire utilisant le continuum en mathématique.	75%	0%

ORIENTATION 1.3 – FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE DES ÉLÈVES

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
1.3.1 Permettre une plus grande équité entre les différents groupes d'élèves (garçons, fille, EHDAA)	Moyenne des pourcentages d'écart entre les différents groupes d'élèves en 2023.	G/F : 0% EHDAA : 10%	G/F :4,6% EHDAA : 15,1%

Enjeu 2
Une communication efficace et des transitions scolaires harmonieuses

ORIENTATION 2.1 – AMÉLIORER LA COMMUNICATION, LA COHÉRENCE ET LA COHÉSION ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DE L'ÉCOLE

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
2.1.1 Améliorer les moyens de communication entre le SDG, les enseignants, les spécialistes et les techniciennes en éducation spécialisée.	Pourcentage de satisfaction des communications avec les SDG, les enseignants, les spécialistes et les techniciennes en éducation spécialisée.	50%	28,6% (Bonne ou très bonne communication)
2.1.2 Améliorer la communication entre certains intervenants (techniciennes en éducation spécialisée, professionnels, spécialistes) et les enseignants titulaires.	Pourcentage de la satisfaction de la communication entre certains intervenants (techniciennes en éducation spécialisée, professionnels, spécialistes) et les enseignants titulaires.	75%	50% (Bonne ou très bonne communication)
2.1.3 Améliorer la communication entre les enseignants de l'école.	Pourcentage de satisfaction de la communication entre les enseignants de l'école.	90%	71,4% (Bonne communication)

ORIENTATION 2.2 – AMÉLIORER LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS RELATIVES À CHAQUE ÉLÈVES, À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS.

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
2.2.1 Améliorer la communication et la collaboration avec les parents.	Pourcentage de satisfaction de communication entre les membres du personnels et les parents.	80%	71,4 % (Bonne ou très bonne communication)
2.2.2 Élaborer une procédure de communication avec les intervenants externes et professionnels de l'école.	Élaboration de la procédure	Présentation et explication de la procédure au personnel de l'école	Procédure à faire

Enjeu 3
Un milieu sécuritaire, sain et inclusif

ORIENTATION 3.1 – ASSURER UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
3.1.1 Diminuer les écarts de conduite dans la cour d'école.	Nombre d'évènements inscrits dans le baromètre comportemental.	Diminuer le nombre	267
3.1.2 Actualiser le protocole de gestion de crise et de violence	Actualisation du protocole de gestion de crise et de violence.	Fait	À faire

ORIENTATION 3.2 – MAINTENIR UN MILIEU DE VIE SAIN ET INCLUSIF

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
3.2.1 Bonifier les activités culturelles et sportives au sein de l'école.	Nombre d'activités culturelles et sportives en parascolaire.	5	2
3.2.2 Se doter d'un plan d'action promotion-prévention.	Élaboration du plan d'action	Fait	À faire
3.2.3 Augmenter le nombre d'activités avec la présence des parents à l'école.	Nombre d'activités avec la présence des parents à l'école.	3	1

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement doit mettre en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.